

<b>Date de l'arrêté :</b> <b>09/04/2026</b>	<b>République Française</b> <b>Département : PUY-DE-DOME</b> <b>Arrondissement : Issoire</b> <b>LA TOUR D'AUVERGNE - COMMUNE</b>
<b>Objet :</b> <b>TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE</b> <b>GRADE - ANNEE 2026</b>	

**ARRÊTÉ**  
N° AI\_038\_2026

portant TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2026

**Cadre d'emplois des attachés territoriaux**  
**pour l'accès au grade de attaché principal**

**Le Maire**  
**de TOUR D'AUVERGNE (LA),**

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°87-1099 du 30/12/1987, portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;

Vu la délibération en date du 03/07/2007 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°2022\_31 en date du 14/02/2022 portant sur les Lignes Directrices de Gestion

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

SLO ✓

**Arrête :**

**Article 1 :**

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
Mme CHARBONNEL Mireille	attaché	attaché principal	1	

Total des agents promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

**Article 2 :**

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Fait à LA TOUR D'AUVERGNE, le 09/04/2026

**Yannick TOURNADRE, Maire,**

